



## Rapport d'activités 2020 de la section cantonale genevoise du PS60+

### Le PS60+, instance du Parti socialiste suisse

Le groupe PS60+ est l'une des instances du Parti socialiste suisse (PSS) à l'instar du groupe migrants ou de celui des femmes socialistes depuis 2013. Il compte en 2020 près de 2200 membres et défend les intérêts des seniors dans une perspective intergénérationnelle au sein du PSS.

Ses bases juridiques relèvent des statuts du PSS et d'un règlement depuis 2013, modifié en 2019 pour satisfaire à un modèle d'organisation plus efficient et représentatif entre la Conférence annuelle des membres, l'Assemblée de délégués représentant les sections cantonales, le Comité directeur PS60+ élargi aux présidences des groupes de travail santé, social, logement et des délégués au Congrès du PSS.

L'année 2020 a été marquée par la fin du mandat de la première co-présidente du PS60+ Marianne de Mestral (2012-2020), un hommage lui a été rendu lors de la Conférence des membres virtuelle du 17 novembre, ce jour-là les délégués ont élu la nouvelle co-présidente Christine Goll (ancienne conseillère nationale) qui reprend le flambeau aux côtés de Carlo Lepori co président.

En 2021 la co-présidence et les délégués des sections cantonales seront élus pour la période 2021-2023 lors de la Conférence des membres en principe en juin.

Françoise Schenk-Gottret et Marie-France Anex poursuivent leur mandat de déléguées PS60+ de la section cantonale genevoise. En outre cette dernière est membre du Comité directeur du PS60+.

En Suisse romande, les groupes des sections cantonales ont été créés respectivement comme suit : Genève (2011), Fribourg (2014), Valais romand (2015) et Vaud (2017). Leurs délégués cantonaux et/ou librement choisis élus se sont organisés en coordination pour faire valoir la voix des romands (groupe Romandie).

Une délégation genevoise est présente notamment chaque année lors de la Conférence des membres à Berne et au séminaire d'automne, lesquels en 2020 ont été repoussés compte tenu de la situation sanitaire fédérale liée au COVID19, puis organisés en virtuel sur ZOOM.

### Le PS60+ genevois instance du PS genevois

Le groupe genevois PS60+ (PSG60+) a été créé en 2011 sous l'impulsion de Jean-Pierre Thorel président de 2011 à 2018, fort du constat qu'un membre du Parti socialiste genevois sur trois avait plus de soixante ans. A noter que le PSG60+ figure dans les statuts du PSG (art.41 bis) depuis 2013. En 2019, le Parti socialiste genevois (PSG) comptait 1108 membres dont 343 ont plus de 60 ans, parmi ceux-ci 42 étaient membres du PS60+.

Le modèle de gouvernance institué depuis 2018 est un bureau composé d'un secrétariat, d'une co-présidence et de la délégation genevoise à l'Assemblée des délégués du PS60+, ceci pour satisfaire tant à l'organisation du groupe qu'à sa représentativité au sein des instances faitières du PSG, qu'à celles du PS60+ Suisse.

A noter l'élaboration d'un règlement du groupe genevois en cohérence avec celui du PS60+ qui sera intégré à la révision des statuts du PSG en 2021.

Les membres du PSG60+ se réunissent une fois par mois, précédé du bureau, avec une présence fidèle d'une vingtaine de personnes. Une fois par an est prévu, en début d'année, une rencontre conviviale autour d'une fondue en début d'année.

Depuis l'automne 2020 le renouvellement des membres du bureau est composé comme suit :

Françoise Schenk-Gottret : co-présidente, Christian Staub co-président, (membres du Comité directeur du PSG).

Gérard Deshusses , Françoise Marais-Joliat et Marie-France Anex.

A noter que plusieurs membres du groupe PSG60+ sont actifs et y représentent le PSG60+ auprès d'instances institutionnelles publiques, d'associations ou de commissions du PSG, notamment : IMAD, FAAG, AVIVO, SIT....

### **Les activités du PSG60+ en 2020...**

Le but poursuivi par le PSG60+ est de mener une réflexion critique sur les politiques sociales et de la santé dans une perspective intergénérationnelle au plan cantonal et fédéral en particulier pour les seniors sur l'emploi des 50+, la fiscalité, les rentes, les assurances sociales, le logement et la fin de vie.

Compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID19 en 2020 les activités du PSG60+ ont été interrompues à deux reprises de mars à mai 2020 puis d'octobre à décembre et seules trois séances en présentiel ont pu avoir lieu. Il s'agit de

- Fondue au Café du Soleil au Petit Saconnex
- Réflexions sur le papier de position du PS Suisse » l'objectifs est de répondre aux besoins des seniors et non de faire des profits (suite) présentation par Christian Staub en vue du Congrès du PSS de Bâle.
- Règlement du groupe PSG60+ présentation par Françoise Schenk-Gottret et Marie-France Anex adoption, suivi du renouvellement du bureau pour l'exercice 2020-2022.
- Prise de position sur les votations fédérales du 29 novembre 2020 présentation « l'IN sur pour des multinationales responsables » par Christian Staub et prise de position.

La perspective prévue par le bureau pour 2021 pour les séances (qui pour l'heure se réuniront en virtuel) est de créer des ateliers thématiques participatifs en lien avec les besoins des aînés...

Gageons que la possibilité de se réunir de nouveau en présentiel suivent les décisions des autorités cantonales et fédérales, dans l'attente des effets de la planification des vaccinations pour les aînés...

MFA 7.01.2021